



Commission Promotion de la presse écrite

Compte rendu de la réunion du 24 juillet 2019

- approuvé lors de la réunion du 25 octobre 2019-

Présences: MM. Pierre GOERENS (président, membre effectif); Raymond BAUSCH (membre effectif); Lucien MONTEBRUSCO (membre effectif); Jean-Claude OLIVIER (membre effectif); Aly RUCKERT (membre effectif); Jean-Paul SCHNEIDER (membre suppléant de Marc WILLIERE); Thierry ZEIEN (secrétariat); Mme Céline FLAMMANG (secrétariat).

Ordre du jour:

1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019
2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 2er trimestre 2019
3. Divers

1. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019

Le projet de compte rendu de la réunion du 25 avril 2019 est approuvé par la Commission.

2. Approbation du calcul de la part proportionnelle du 2er trimestre 2019

Les calculs sont approuvés par la Commission.

La Commission soulève que suite à l'arrêt des activités du Jeudi, la part fondamentale pour 2019 que ce dernier a reçu en intégralité au début de l'année devrait être proratisée au 6 juin, date de parution de la dernière édition du Jeudi. La Commission propose de soustraire le montant de la part proportionnelle du deuxième trimestre 2019, en l'occurrence 22 728 €, du trop-perçu de la part fondamentale. Par conséquent, le Jeudi ne percevra pas de part proportionnelle pour le deuxième trimestre. Le solde restant à rembourser par le Jeudi sera validé par consultation écrite par les membres de la Commission.

3. Divers

Le secrétariat a informé la Commission que Editpress et Lumedia avaient confirmé que les suppléments *Vakanz*, *Cavalcades 2019*, *Saint-Valentin* et *Enseignement&Etudes supérieures*, qui avaient initialement été déclarés comme du contenu rédactionnel, correspondent en effet à des publi-reportages. Un recalcul du 2^e trimestre n'est donc pas nécessaire.

Afin de se conformer à la loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte, la Commission a décidé de publier les compte rendus de ses réunions.